



Avoir un animal de compagnie demande quelques règles de savoir vivre

Le saviez vous ?

Un chat , surtout s'il n'est pas stérilisé est cause de nuisances pour nombres de riverains , qui a bout de nerf finissent pour certains par employer des moyens radicaux , n'hésitant pas a outrepasser la lois dans l'espoir de retrouver un peu de sérénité.

Ces procédés sont punissables d'une amende pouvant aller jusqu'a 30 000 € assortie ou non d'une peine d'emprisonnement

Nous constatons régulièrement le manque de savoir vivre de certains propriétaires de chat vis a vis de leurs voisins , au bout du compte **c'est l'animal qui le paye de sa vie.**

Un chat n'a aucun droit a vagabonder dans le jardin d'autrui , je sais , c'est difficile a mettre en pratique , mais vous , propriétaires de chats êtes en infraction lorsque vous laissez sortir votre chat en rue !

La moindre des choses est dès lors d'ouvrir le dialogue avec vos voisins , faite le tour , présentez vous en tant que propriétaire responsable , poser la question de savoir si votre chat dérange

Cela vous paraît ahurissant ?

Pourtant un chat qui fait systématiquement ses besoins dans les parterres de fleurs , qui urine sur les pneu des voitures , qui entre , l'été , par les fenêtres laissées ouvertes pour aller voler sur la table , ou se soulager sur le canapé , ce n'est agréable pour personnes encore moins lorsqu'on a pas de chat.

Sans parler des nuisances dues a la reproduction , un nombre de chatons faméliques , mâles et femelles qui se battent la nuit a grand renfort de cris , des chats blessés qui deviennent hargneux ... comment voulez vous être en paix dans le voisinage ?

Avoir un chat vous donne du plaisir **et des responsabilités !**

Faire stériliser son chat dès son plus jeune age est la moindre des choses pour s'éviter et lui éviter bien des ennuis

Le faire identifier est obligatoire depuis le 1 janvier 2012

En respectant vos voisins , vous sauvez la vie de vos chats , pensez y !

Des solutions existent pour financer la stérilisation et les soins d'animaux dont les propriétaires ont de faibles revenus , renseigner vous !